Les réservations pour les vacances d'été ouvrent le 19/05/2024 – Vous avez des démarches à effectuer avant

Bonjour,

Dans le cadre de cette année 2025, le Portail de Familles de l'UFCV évolue et le fonctionnement des inscriptions et réservations aussi.

Votre inscription devra être faite directement en ligne.

Il y aura 4 étapes : **Renseigner ou mettre à jour** sur votre espace vos informations familles et enfants, Télécharger **les documents** <u>obligatoires à l'inscription</u>, **Pré-inscrire** l'enfant aux activités proposées – Faire vos **Réservations** en ligne pour les dates de votre choix

Les factures 2024 et jusqu'en juin 2025 non réglées seront toujours disponibles dans votre compte famille précédent. Vous devez conserver le lien et vos identifiants Vous trouverez ci-joint le guide utilisateur de l'espace famille. Merci d'en prendre connaissance.

Vous trouverez ci-dessous la procédure à suivre pour la création de votre espace :

1. Ce qu'il faut faire au préalable

- Lire le nouveau règlement intérieur du centre
- Compléter la fiche sanitaire qui sera à déposer sur le portail
- Scanner, photographier les vaccins, l'attestation CAF ou avis d'imposition, l'attestation d'assurance responsabilité civile
- Préparer tous les documents avant d'accéder à votre espace, vous en aurez besoin pour passer les étapes
- Garder à proximité le guide joint à ce mail qui vous aidera pour les premiers pas dans le nouveau portail
- 2. Un numéro d'ABONNE vous a été envoyé par mail en mars de nepasrepondre@gestionenfance.com (regarder dans les spams éventuellement)
 - Se connecter au nouveau portail : <u>https://portail.berger-levrault.fr/UFCV06HDF/accueil/</u>
 - Cliquer sur Créer son compte (si vous avez un message d'erreur, cliquer en bas à gauche sur « accueil » et cliquer sur créer un compte)
 - Créer son compte (si vous n'avez pas déjà un compte BL suivez le Guide Portail Famille HDF ; si vous avez déjà un accès à BL enfance pour une autre activité, suivez le guide « s'abonner à une nouvelle structure.)
 - Vous recevrez un mail de confirmation de : <u>nepasrepondre@bl-citoyen.fr</u> En cliquant sur le lien votre compte est activé.
 - Compléter les informations familles (toutes les informations obligatoires doivent être renseigner) / enfants et charger les <u>documents</u> <u>obligatoires. Attention tous les documents obligatoires sont à télécharger sinon les réservations ne sont pas accessibles.</u>
 - <u>Vérifier régulièrement dans vos courriers indésirables</u>. Pour éviter que les mails tombent dans les spams, vous pouvez ajouter à votre carnet d'adresse les adresses mail suivantes : <u>nepasrepondre@gestionenfance.com</u>, <u>nepasrepondre#prio@bl-citoyen.fr</u> et <u>nepasrepondre@bl-citoyen.fr</u>

POUR POUVOIR RESERVER : 4 étapes

- 1) Espace documents : déposer vos documents préparés
- 2) **Dossier famille** : Mettre toutes les informations à jour la fiche famille (responsables, enfants...)
- Dès vérification et validation par nos services, vous aurez accès aux 2 dernières étapes :
- 3) <u>Pré-inscriptions</u> : choisir le lieu d'accueil et les activités dont vous avez besoin (!!!la pré-inscription n'est pas une réservation)

4) <u>Et pour la Réservation, aller dans Planning des activités</u> = Réservations d'une place sur l'accueil des vacances (sera possible à partir du 19 mai – !!! la réservation avant cette date vous sera <u>REFUSEE</u> automatiquement)

Vous recevez un mail de confirmation pour la réservation acceptée, si la réservation est refusée par manque de place, choisir un autre accueil (étapes 3 et 4)

ATTENTION TOUTE DEMANDE DE RESERVATIONS AVANT LE 19 MAI SERA AUTOMATIQUEMENT REFUSEE car hors délai

1 -Téléchargement des documents obligatoires 2025	2 – Renseignements familles et enfants à compléter	3 – PRE INSCRIPTION sur le(s) centre(s) de prédilection	4- RESERVATIONS ATTENTION TOUTE DEMANDE DE RESERVATION AVANT LE 19 MAI SERA AUTOMATIQUEMENT REFUSEE car hors délai
Espace documents	Dossier de famille	Pré-inscriptions	Planning des activités
Ajout des documents nécessaires pour le service enfance.	Consulter, compléter et modifier les informations des membres de votre famille.	Effectuer des demandes de pré-inscriptions aux activités scolaires et périscolaires pour les membres de votre famille	Consulter le planning, réserver une activité, déclarer une absence pour les individus de votre famille.
Ne déposer que les documents qui concerne 2025. Pour accéder aux pré inscriptions ou réservations il faut avoir téléchargé tous les documents obligatoires	Mise à jour des informations familles – enfants. Souscription au prélèvement	Attention, nous vous conseillons de ne pas pré inscrire votre enfant sur tous les centres afin de ne pas alourdir le planning de votre enfant	Vous procéder à la réservation jour par jour ou par période (le Guide Portail Famille Ufcv Hauts de France vous indique le process)

Pour tous questionnements, n'hésitez pas à prendre contact avec nos services au 03 22 33 69 69 Le service administratif Animation Territoriale UFCV